

Guide d'installation

Les revêtements de sol Altro sans colle
Altro Stronghold™ 30 / K30 adhesive-free

Produit - Les revêtements de sol Altro sans colle

Le revêtement de sol Altro Stronghold 30 / K30 adhesive-free associe deux avantages : il possède la meilleure résistance au glissement des sols Altro, ce qui réduit les risques dans les zones humides et grasses, ainsi qu'un système de sol sans colle pour un effet maximum et un dérangement minimum.

Les revêtements de sol Altro sans colle peuvent être posés sur une variété de surfaces en pose libre, sans la nécessité de faire adhérer totalement le matériau au support. Ceci résout un grand nombre de problèmes rencontrés lors de la pose des revêtements de sol en lés sur les revêtements neufs ou anciens.

Les domaines typiques d'utilisation des revêtements de sol Altro sans colle comprennent :

- des circulations ou des zones temporaires ou permanentes où il peut être nécessaire d'utiliser le substrat plus tard ;
- sur des anciennes dalles amiantées solidement fixées ou des revêtements vinyles en lés ;
- sur des systèmes de résine ou de peinture existants solides ;
- sur de nouvelles chapes ou dalles où le niveau d'humidité est inférieur à 7,0 CM% ou 97% d'humidité relative ;
- sur des supports secs avec chauffage au sol intégré et dont l'humidité relative n'excède pas les 2,0 CM% ou 75%.

Altro Stronghold 30 / K30 adhesive-free peut être installé sur des surfaces allant jusqu'à 400 m². Si vous souhaitez couvrir des zones plus larges, veuillez contacter votre représentant technique local qui vous conseillera.

La teneur en humidité maximale mesurée ne doit pas dépasser 7,0 CM% ou 97% d'humidité relative pour les chapes en béton et à base de ciment.

Il est indispensable de préparer correctement le support pour réussir l'installation. La présence d'irrégularités dans le support sera visible dans le revêtement de sol une fois son installation achevée.

Tout échec d'installation directement lié à des conditions de support inadéquates relève de la responsabilité de l'installateur et/ou du parqueteur une fois que l'installation a commencé.

Il convient de toujours effectuer des tests d'humidité sur tous les substrats avant de commencer l'installation. Tous les sols au rez-de-chaussée doivent être munis d'une protection appropriée contre l'humidité.

S'il est installé dans des zones à températures négatives telles que des chambres froides négatives, le revêtement Altro Stronghold 30 / K30 adhesive-free doit toujours être entièrement collé au support pour prévenir les défaillances.

Dans les lieux soumis à une pression négative provoquée par les systèmes d'extraction de fumée ou d'air au sein d'un bâtiment, les revêtements de sol sans colle peuvent se soulever légèrement du support. Dans ces situations, nous recommandons d'utiliser à la place un revêtement de sol Altro totalement adhérent. Veuillez contacter les Services Techniques d'Altro pour de plus amples renseignements.

Rangement

Les revêtements de sol Altro sans colle devraient être posés en conformité avec les codes locaux de pratique. Le matériau doit être stocké pendant environ 24 heures à une température ambiante supérieure à 18°C. Si le revêtement de sol a été stocké ou transporté immédiatement avant la livraison à une température inférieure à 10 °C, la période d'acclimatation devra être prolongée jusqu'à 48 heures. Lors de la pose, la zone de travail doit être à une température constante comprise entre 18°C et 27°C et à une humidité d'air relative de 35 % à 65 % pendant au moins 48 heures avant et pendant la pose et au moins 24 heures après l'achèvement.

Le matériau doit être vérifié avant la pose afin de détecter tout défaut éventuel. Il doit ensuite être coupé en longueurs, roulé à l'envers puis posé non collé avant la pose pendant au moins 2 heures.

Altro Stronghold 30 / K30 adhesive-free doit être enroulé dans le sens opposé avant l'installation pour éliminer toute tension.

Assurez-vous que le matériau utilisé dans toute une zone provient d'un même lot de fabrication et que les lés sont posés dans une même direction.

Les gammes de motifs des revêtements de sols Altro exigeront que le motif d'un lé à l'autre soit bien assorti (pour avoir de plus amples informations, veuillez contacter Altro).

Les réclamations liées à la garantie de la couleur, au lot de produit ou aux défauts matériels évidents ne seront considérées que si le revêtement n'a pas encore été posé.

Support

Le support doit être conforme aux exigences des codes locaux en pratique.

Le support doit être lisse et plat. Toutes les ondulations et les enfoncements doivent être comblés avec un composé lissant et tolérant l'humidité approprié avant la pose du revêtement Altro sans colle.

La surface du support doit être propre et exempte de poussière/particules. Les surfaces absorbantes peuvent nécessiter une préparation à l'aide d'un primaire acrylique approprié ou d'une colle acrylique / colle sensible à la pression diluée conformément aux instructions du fabricant.

La surface préparée doit être complètement sèche avant de commencer l'installation. Avant l'installation, tous les matériaux, y compris les rubans adhésifs et le primaire le cas échéant, doivent être amenés à température ambiante.

Supports en bois

Les planchers et substrats similaires doivent avoir une teneur en humidité de 8 % maximum (équivalent à une HR de 40 % à +20 °C), de sorte qu'ils ne puissent pas être endommagés par les mouvements consécutifs. Il convient d'utiliser une qualité et une épaisseur de bois appropriées pour la construction du plancher, la nature du bâtiment et les

charges prévues à la conception.

Les planches mal fixées et les substrats irréguliers doivent être sécurisés en place et recouverts d'un contreplaqué d'une épaisseur minimum de 5,5 mm (contreplaqué Hanson SP101 ou similaire) pour obtenir une surface lisse et régulière. Toutes les têtes de vis et de clous doivent affleurer le support. Les panneaux de particules, notamment les supports OSB, et tous les panneaux de sous-plancher flottant à base de bois doivent être recouverts d'un contreplaqué. Consulter les directives locales pour des conseils sur la spécification de performance du contreplaqué et les exigences en matière d'installation. Les planchers en bois suspendus situés au rez-de-chaussée doivent faire l'objet d'une ventilation adéquate conformément aux exigences locales en vigueur.

Planchers flottants en bois

Tous les panneaux de base en bois doivent être recouverts d'un contreplaqué approprié (Hanson SP101 ou similaire) / composé de lissage flexible. L'utilisation de composés de lissage sur des panneaux en bois peut ne pas être toujours appropriée et il convient de demander conseil au fabricant du composé de lissage en ce qui concerne le caractère approprié du produit et l'installation.

Plancher en pavés de bois

Le revêtement de sol sans colle Altro peut être installé sur des planchers en pavés de bois existants à l'exception des pavés de bois posés au rez-de-chaussée. Les pavés de bois doivent être solidement collés à la base, lisses, réguliers et exempts de finitions à base d'huile ou de cire. Les pavés de bois doivent être recouverts d'un contreplaqué d'une épaisseur minimum de 5,5 mm (Hanson SP101 ou similaire) pour obtenir une surface lisse et régulière avant l'installation du revêtement de sol sans colle Altro. En cas de doute, contacter les Services Techniques Altro pour en savoir plus.

Supports en béton

Lorsque le revêtement de sol sans colle Altro est installé sur un support en béton avec l'humidité relative est comprise entre 2,0 CM% ou 75 % et 7,0 CM% ou 97%, utiliser une ventilation supplémentaire comme des plinthes ventilées. L'humidité maximum du support en béton peut aller jusqu'à 7,0 CM% ou 97% d'HR. En cas de doute, contacter les Services Techniques d'Altro pour en savoir plus.

Joint de dilatation

Le revêtement de sol sans colle Altro ne doit jamais couvrir un joint de dilatation. Les joints doivent être maintenus jusqu'au revêtement de sol final et les revêtements de sol doivent se terminer de part et d'autre du joint. Le cas échéant, une bande de couverture de joint de dilatation appropriée peut être utilisée – Veuillez contacter les Services Techniques d'Altro pour en savoir plus.

Bande adhésive double-face Altro

Les revêtements de sol Altro sans colle sont des revêtements de sécurité posés librement et installés à l'aide de la bande adhésive double-face Altro. Cette bande est fournie avec chaque rouleau de revêtement de sol Altro sans colle.

Il est à noter que la zone de surface où sera mise la bande doit être propre et sans poussière. Les surfaces absorbantes peuvent nécessiter une couche primaire ; celle-ci peut être réalisée par l'application d'un adhésif acrylique sensible à la pression.

Seules les bandes doubles faces Altro doivent être utilisées afin de fournir une installation optimale mais aussi pour la conformité aux conditions de la garantie.

Remarque : La consommation de ruban adhésif est réduite dans les cuisines commerciales et les zones sujettes aux éclaboussures. Dans ces zones, il est nécessaire d'utiliser AltroFix MP600 ou un polymère MS avec une bonne tolérance à l'humidité pour tous les bords exposés et les systèmes de drainage. Voir ci-dessous pour obtenir des informations supplémentaires.

Des rouleaux de ruban supplémentaires sont disponibles auprès d'Altro. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le Service Client d'Altro.

Pose

Vérifier le matériau afin de déceler d'éventuels défauts avant de le poser, et le découper en longueurs ; le disposer sur le sol sans le fixer pour l'acclimater pendant un minimum de 2 heures avant l'installation. Assurez-vous de poser les lés d'Altro Stronghold 30 / K30 adhesive-free dans la même direction. La température de surface du substrat ne doit pas être inférieure à +10 °C, et doit être comprise entre +18 °C et +22 °C pour les installations sur plancher chauffant.

Dans les zones soumises au risques d'éclaboussures, l'installation doit être complètement étanche, c'est-à-dire, qu'il faut utiliser le serrage ou un type de soudage traditionnel des caniveaux de drainage et des couvercles d'accès, assurer l'étanchéité des tuyaux, des cuvettes de toilettes, cadres de portes, etc., et utiliser des méthodes d'étanchéité appropriées entre la jonction du revêtement de sols Altro et le revêtement de mur ou d'autres revêtements de sol. Reportez-vous au schéma détaillé des produits Altro présentant les finitions appropriées.

Une fois posés et conditionnés, tous les joints doivent se chevaucher d'environ 20 mm et coupés pour former un joint étanche. Laisser un jeu de 2 mm entre le revêtement de sol et le périmètre de bordure, que l'on comblera ultérieurement avec de l'AltroMastic 100.

Le produit doit ensuite être collé au support à tous les joints, et le périmètre, en cas de pose droite, à l'aide de la bande adhésive double-face Altro.

La bande peut également être utilisée sur la section concave en cas de plinthe à gorge - (pour avoir plus d'informations sur le raccord courbe, référez-vous au guide d'installation concernant les sols de sécurité Altro). Il est également recommandé que, à tout point où le revêtement de sol se termine au niveau des canaux de drainage, des couvercles d'accès, des portes d'entrée, etc., le matériau soit collé au support à l'aide de la bande adhésive double-face Altro. Des bandes adhésives supplémentaires peuvent être appliquées dans les lieux à fort passage ou les tournants.

Une bande de 150 mm d'AltroFix MP600 (une largeur de truelle environ) doit être posée sur tous les bords exposés (notamment les bords de caniveaux et trappes d'accès) et toute zone adjacente sujette à un choc thermique par ex. les tuyaux d'évacuation / les systèmes de drainage.

Ne pas placer des joints qui nécessiteront d'être soudés à chaud là où la bande AltroFix MP600 est utilisée, autour des tuyaux d'évacuation par exemple.

Une fois entièrement installé, tous les joints et les jangles dans l'installation doivent être soudés à chaud à l'aide du produit Altro Weldrod™ d'une couleur correspondante, comme détaillé dans le guide d'installation du revêtement de sol de sécurité Altro.

L'installation terminée doit être entièrement étanchée sur l'ensemble du périmètre entre le revêtement de sol sans colle et le revêtement mural ou autres surfaces de sol, autour des bords exposés, (tuyaux, encadrements de porte etc.) à l'aide du mastic AltroMastic 100, et en utilisant un type de serrage ou de soudage traditionnel des caniveaux de drainage et trappes d'accès. Veuillez vous référer au schéma détaillé d'Altro concernant les finitions indiquées avec AltroMastic 100.

Les revêtements de sol Altro sans colle ne sont pas recommandés pour une utilisation dans les domaines suivants :

- sur des supports en bois des rez-de-chaussée qui ne sont pas suffisamment aérés ;
- sur des rez-de-chaussée en parquet ;
- sur la magnésite ;
- sur des supports qui contiennent une membrane étanche efficace, mais dépassent un niveau supérieur à 7,0 CM% ou 97% d'humidité relative ;
- sur des supports avec chauffage au sol qui dépassent 2,0 CM% ou 75% d'humidité relative ;
- Dans les environnements à température négative, comme les chambres froides négatives.

Les données utilisées dans cette fiche technique ne sont que des exemples. En cas de doute, contactez les Services techniques d'Altro pour de plus amples informations.

Planchers chauffants

Les planchers chauffants doivent avoir été mis pleinement en service et avoir subi deux cycles complets de réchauffement et de refroidissement avant d'installer le revêtement de sol.

La température au-dessous du revêtement de sol, c'est-à-dire à la ligne de contact entre le substrat et la bande adhésive, ne doit jamais dépasser 27 °C. L'humidité relative du support doit être inférieure ou égale à 2,0 CM% ou 75%.

Le revêtement de sol peut être installé pendant que le chauffage au sol est en service, mais uniquement si le revêtement de sol a été acclimaté et étalé à travers la pièce pendant au moins 2 heures avant l'installation. Des problèmes apparaîtront si le système de chauffage au sol n'est pas mis en service et/ou si le revêtement de sol n'est pas acclimaté au préalable, et si la température du chauffage passe rapidement du froid au chaud plutôt que d'être augmentée progressivement.

Si le revêtement de sol est installé sur le support lorsque le chauffage au sol n'est pas en service, celui-ci doit avoir été éteint 48 heures avant l'installation du revêtement de sol et doit rester éteint pendant toute la durée de l'installation et pendant au moins 48 heures après son achèvement.

Une fois que ces 48 heures se sont écoulées, la température du système de chauffage doit être augmentée progressivement sur plusieurs jours, de 5 °C maximum par jour, jusqu'à l'obtention de la température ambiante souhaitée. La température au-dessous du revêtement de sol, c'est-à-dire la ligne de contact entre le substrat et la bande adhésive, ne doit jamais dépasser 27 °C.

Veuillez contacter les Services Technique d'Altro pour en savoir plus sur l'installation des revêtements de sol sans colle sur planchers chauffants.

Protection et entretien

Les revêtements de sol Altro sans colle doivent être couverts et protégés de toutes les autres interventions au moyen d'un revêtement de sol anti-tache approprié. Si l'on utilise une bande adhésive, celle-ci ne doit pas être appliquée directement sur la surface du sol. Il est particulièrement important d'utiliser une protection temporaire lorsqu'on déplace des meubles ou des équipements lourds.

Pour l'entretien des sols de sécurité Altro, référez-vous aux recommandations de nettoyage et d'entretien d'Altro.

**Pour de plus amples informations,
contactez les services techniques d'Altro.**

tel: +33 (0) 1 57 32 92 30

email: france@altro.com or www.altro.com